

[Accueil](#) [Gouvernement](#) [Plans et rapports annuels](#) [2019-2020](#)

Publication des plans d'activités et rapports annuels de 2019-2020 : ministère de l'Éducation

Plans d'activités pour 2019-2020, résultats et retombées de tous les programmes provinciaux offerts par le ministère de l'Éducation en 2018-2019.

Dans cette page

1. [Vue d'ensemble du Ministère](#)
2. [Contribution du ministère aux engagements prioritaires](#)
3. [Programmes du ministère et sommaire des réalisations de 2018-2019](#)
4. [Organigramme du ministère](#)
5. [Annexe](#)

Vue d'ensemble du Ministère

Mandat

Le ministère de l'Éducation travaille à la création d'un système d'éducation, de garde d'enfants et de la petite enfance qui respecte les parents et les contribuables tout en préparant les enfants de l'Ontario à réussir.

En mettant l'accent sur les éléments fondamentaux et en élargissant l'apprentissage numérique, l'Ontario deviendra encore une fois un chef de file en éducation.

Contribution du ministère aux engagements prioritaires

La responsabilité partagée pour assurer la réussite des élèves se trouve au cœur du système d'éducation de l'Ontario. Nous devons accroître nos efforts pour que les élèves deviennent dynamiques et résilients partout en Ontario et qu'ils soient bien préparés à la vie après l'école secondaire.

Une priorité du ministère de l'Éducation a été d'écouter les parents, les élèves et les organismes quant à la façon d'améliorer le système d'éducation. L'automne dernier, le gouvernement a lancé une consultation afin de fournir à toutes les Ontariennes et tous les Ontariens l'occasion d'être entendus sur la façon dont nous pouvons mieux préparer les élèves à l'avenir.

Tout au long de la consultation, nous avons entendu que nous ne fournissons pas aux élèves les compétences nécessaires à la réussite après leur départ de l'école. Nous avons entendu que nous devons revenir à l'essentiel pour aider à habilitier les élèves à résoudre des problèmes quotidiens, à accroître leur employabilité et à être des citoyens productifs et résilients. Nous avons entendu que nous avons besoin d'offrir aux élèves plus d'occasions et d'exposition aux métiers spécialisés et aux disciplines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM).

Nous avons également entendu que nous ne fournissons pas à nos élèves les habiletés fondamentales, comme la littératie financière et la capacité à composer avec le stress.

La situation financière de l'Ontario exige que nous modernisons notre système d'éducation financé par les deniers publics dans le but de le protéger à long terme et de le rendre viable. Pour ce faire, il faudra prendre des décisions pour faire en sorte que l'argent des contribuables ait le plus grand impact dans la classe.

La nouvelle vision prévoit de moderniser les salles de classe de l'Ontario et d'offrir aux élèves davantage d'occasions de se préparer pour réussir leurs études postsecondaires, leur apprentissage, ou leurs formations ou bien intégrer le marché du travail.

L'éducation à l'œuvre pour vous

En mars 2019, le gouvernement a publié [L'éducation à l'œuvre pour vous](#), une nouvelle vision audacieuse pour le système d'éducation de l'Ontario. Au cœur de cette vision se trouve notre responsabilité partagée afin d'assurer la réussite des élèves. Ce plan sera mis en œuvre à l'aide d'une démarche réfléchie et responsable qui contribuera à moderniser l'éducation pour maximiser le rendement des élèves.

En collaboration avec les partenaires du secteur de l'éducation, nous avons jeté un regard sérieux au système d'éducation actuel, puisque nous voulions nous assurer que les élèves de l'Ontario ont les meilleures chances de réussir.

Nous sommes déterminés à développer le talent de nos élèves dynamiques partout en Ontario et à les préparer pour l'avenir. Cette vision modernisera les aspects clés du système d'éducation, mettra à jour le curriculum et nous aidera à atteindre la viabilité du secteur.

Nous avons mené la plus grande consultation publique sur l'éducation de l'histoire de l'Ontario. Nous avons recueilli 72 000 contributions de parents, d'enseignantes et d'enseignants, d'élèves, d'employeurs, de partenaires et de parties prenantes.

Voici certains des principaux changements auxquels nous allons donner suite :

- Une nouvelle stratégie sur quatre ans pour l'enseignement des mathématiques
- Une stratégie pour améliorer l'apprentissage des STIM
- Un programme-cadre d'éducation physique et santé révisé au palier élémentaire et la mise en place d'une politique claire pour que les parents exemptent leurs enfants de l'éducation à la santé sexuelle
- Une nouvelle plateforme numérique du curriculum

- Un domaine d'intérêt renouvelé pour la littératie financière et les métiers spécialisés
- Le maintien des ressources axées sur les élèves dans la classe en introduisant des changements modestes au financement de l'éducation.

Programmes du ministère et sommaire des réalisations de 2018-2019

Nous allons livrer un système de la petite enfance et d'éducation de classe mondiale que les enfants, les élèves et les familles de l'Ontario méritent.

Petite enfance et garde d'enfants

Nous connaissons l'importance de la petite enfance pour les enfants de l'Ontario et leurs familles. C'est pourquoi l'aide arrivera sous peu. Lorsque les services de garde d'enfants sont abordables, tout le monde en tire profit.

Nous avons été à l'écoute des parents, des responsables d'enfants et des familles partout dans la province et nous allons créer un plan pour la garde d'enfants qui répond à leurs besoins et facilite leur vie en :

- rendant les services de garde d'enfants plus abordables;
- accroissant le choix et la disponibilité pour les familles;
- réduisant la bureaucratie et le fardeau administratif;
- améliorant la qualité et en offrant des normes de garde d'enfants élevées

Notre plan respectera les familles en leur donnant plus de choix quant au type de services de garde d'enfants qui convient le mieux à leurs enfants tout en laissant davantage d'argent dans les poches des parents.

Le gouvernement a déjà mis en place des modifications importantes pour soutenir les programmes pour la garde d'enfants en mettant l'accent sur l'abordabilité dans l'ensemble de la province, en répondant mieux aux besoins des collectivités locales et en réduisant le fardeau administratif.

Ces modifications récentes comprennent ce qui suit :

- Accroître le financement des services de garde d'enfants pour 2018-2019 afin de soutenir et d'élargir le système, créant un accès pour plus d'enfants et de familles;
- Supprimer les restrictions au financement des fournisseurs de services de garde d'enfants à but lucratif, contribuant à donner aux familles plus de choix;
- Créer plus de souplesse pour les familles dans les services de garde en milieu familial et les programmes de loisirs autorisés, grâce aux modifications proposées du projet de loi 66 *Loi de 2019 visant à rétablir la compétitivité de l'Ontario*.

Modernisation des salles de classe

En bref, voici notre plan de [modernisation des salles de classe](#) afin de mieux préparer les élèves aux exigences de l'avenir.

Téléphones cellulaires

En réponse aux commentaires des parents, des élèves et des enseignants, nous mettons à jour le Code de conduite provincial pour interdire l'utilisation du téléphone cellulaire à l'école pendant les heures de cours dès septembre 2019. L'utilisation de ces appareils pendant les heures de cours ne sera permise qu'à des fins éducatives sur autorisation par le personnel enseignant, à des fins médicales et de santé, ou si elle vise à mieux soutenir les élèves ayant des besoins d'éducation particuliers.

Effectif des classes

Dans le but de mieux assurer à la fois la réussite des élèves et la viabilité du système scolaire, nous proposons une approche mesurée pour changer l'effectif des classes. Notre gouvernement maintiendra le cadre actuel en matière de plafonnement de l'effectif dans les classes de la maternelle à la 3^e année.

Apprentissage électronique

À compter de l'année scolaire 2020–2021, notre gouvernement centralisera l'offre de cours en ligne afin d'offrir aux élèves un meilleur accès aux programmes et aux possibilités d'apprentissage, peu importe où ils vivent en Ontario.

OQRE

Nous collaborons avec l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) afin de moderniser l'organisme et ses processus tout en tirant parti des données disponibles pour élaborer de meilleurs modèles d'évaluation qui sont davantage axés sur l'équité.

Subventions pour les besoins des élèves (SBE)

À la lumière de l'examen et des commentaires recueillis des parties prenantes, nous procéderons à de légères modifications des Subventions pour les besoins des élèves (SBE) pour l'année 2019–2020 afin de mieux soutenir l'offre des ressources nécessaires à la réussite des élèves et la mise en place d'un modèle de financement viable à long terme.

Pratiques d'embauche

Notre objectif est de travailler avec nos partenaires en éducation pour favoriser la mobilité du personnel enseignant de même que pour améliorer la transparence, l'équité et l'uniformité du processus de recrutement des enseignantes et des enseignants dans tous les conseils scolaires, et de le rendre plus responsable.

Modernisation de l'apprentissage

À la suite des commentaires recueillis lors de la plus vaste consultation sur l'éducation jamais tenue en Ontario, voici un aperçu de notre plan visant à [moderniser l'apprentissage](#) dans le système d'éducation financé par les deniers publics.

Curriculum numérique

Une nouvelle plateforme numérique sera mise en place progressivement afin de moderniser l'accès au curriculum de l'Ontario. Ce nouvel espace numérique deviendra de plus en plus interactif au fil du temps et

permettra aux membres du personnel enseignant, aux parents et aux élèves d'avoir accès aux programmes-cadres et aux ressources d'apprentissage de manière conviviale et compatible avec les appareils mobiles. La première phase de ce projet sera mise en œuvre en septembre 2019.

Littératie financière

La littératie financière constituera un élément majeur de l'apprentissage obligatoire du cours révisé Exploration de carrière de 10^e année, qui sera rendu public à la fin du printemps et mis en pratique à compter de septembre 2019. Elle constituera également un domaine d'intérêt dans la version révisée du programme-cadre de mathématiques qui sera mis en place progressivement pour les élèves de toutes les années.

Éducation autochtone

Notre gouvernement rendra publique à la fin du printemps une version révisée du programme-cadre d'études des Premières Nations, des Métis et des Inuits, de la 9^e à la 12^e année qui sera mis en œuvre en septembre 2019. Élaboré avec des partenaires des collectivités autochtones, ce programme-cadre permettra aux élèves d'approfondir leurs connaissances sur les perspectives, les cultures, les contributions et les histoires des Autochtones.

Mathématiques

Notre nouvelle stratégie sur quatre ans pour l'enseignement des mathématiques fera en sorte que nos élèves auront une bonne compréhension des éléments fondamentaux de la matière et de leur mise en pratique. Elle comportera pour tous les élèves, de toutes les années, un nouveau programme-cadre de mathématiques dont les premiers éléments seront disponibles dès septembre 2019 et qui sera mis en œuvre sur une période de quatre ans.

Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM)

La nouvelle stratégie ontarienne pour l'enseignement des STIM permettra à notre province de devenir un chef de file mondial dans l'apprentissage de ces matières. En établissant des partenariats avec le personnel enseignant, les élèves, les parents et les établissements postsecondaires, ainsi qu'avec les chefs de file de l'industrie, notre gouvernement créera de nouvelles expériences d'apprentissage enrichies des STIM.

Métiers spécialisés

Le ministère de l'Éducation travaillera en étroite collaboration avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités en vue de sensibiliser les élèves et leurs parents aux métiers spécialisés, à la technologie et à la formation par l'apprentissage ainsi que de promouvoir les cheminements de carrière vers ces secteurs recherchés.

Programme-cadre d'éducation physique et santé

À la lumière des résultats obtenus lors de la plus vaste consultation sur l'éducation jamais tenue dans notre province, notre gouvernement a pris conscience de la nécessité de proposer un [programme-cadre d'éducation physique et santé](#) adapté à l'âge et aux besoins des élèves.

La version révisée du programme-cadre qui sera enseigné au palier élémentaire sera publiée vers la fin du printemps et sera mise en œuvre en septembre 2019. Pour assurer le respect des parents, le gouvernement appliquera une **politique de non-participation**, semblable à ce qui existe dans d'autres instances dès l'année scolaire 2019-2020.

En 2019-2020, nous offrirons également des **modules en ligne** que les parents pourront utiliser pour aborder ces sujets à la maison quand ils estiment que leur enfant est prêt.

Ces modifications font partie de la nouvelle vision de l'Ontario en matière d'éducation : [L'éducation à l'œuvre pour vous](#). La vision prévoit de moderniser les salles de classe de l'Ontario et d'offrir aux élèves davantage d'occasions de se préparer pour réussir leurs études postsecondaires, leur apprentissage et leurs formations et bien intégrer le marché du travail.

Harmonisation des programmes avec les priorités du gouvernement

Le tableau ci-dessous présente les grandes priorités du gouvernement qui sont directement appuyées par les services et mesures de soutien du ministère.

Priorités du gouvernement	Responsabilités du ministère de l'Éducation
Amélioration des services publics	• Soutien aux immobilisations et aux affaires • ITI pour les services à la collectivité • Gestion et services ministériels
Protection des services publics pour les générations à venir	• Petite enfance et garde d'enfants • Équité en matière d'éducation • Relations de travail et financement en matière d'éducation • Réussite, enseignement et apprentissage en langue française • Éducation autochtone et bien-être • Rendement des élèves • Soutien aux élèves et services régionaux • Planification des systèmes, de la recherche et de l'innovation

Remettre le système d'éducation de l'Ontario sur la bonne voie

Nous avons un plan pour remettre le système d'éducation de l'Ontario sur la bonne voie.

Nous sommes axés sur la création d'un système qui soutient le mieux le rendement des élèves, offre des choix aux parents, place les meilleures enseignantes et les meilleurs enseignants en classe et respecte les contribuables de la province.

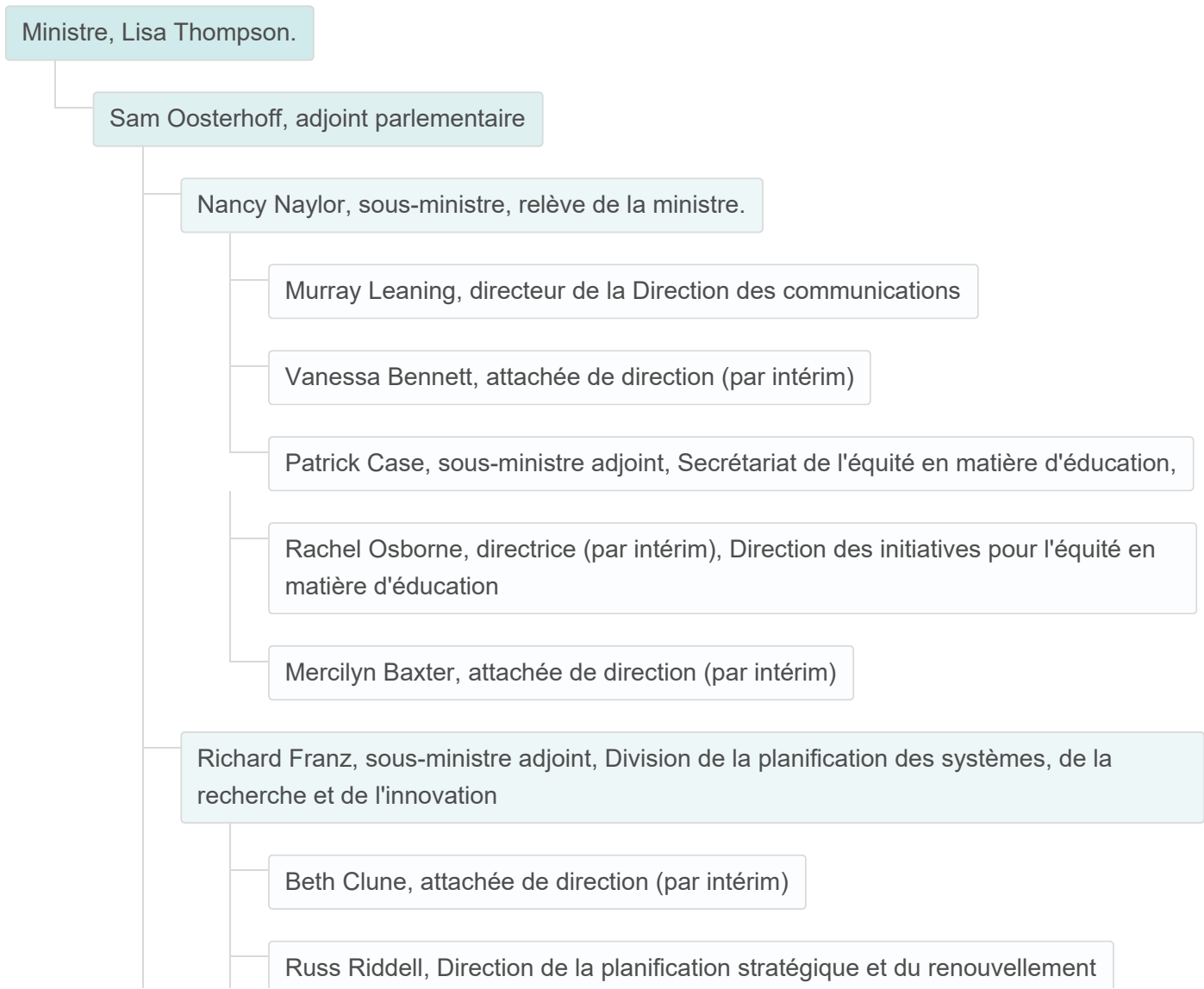
En collaboration étroite avec les parents, les élèves, les contribuables et nos partenaires du secteur de l'éducation, nous écouterons continuellement les priorités et les attentes émergentes qu'ont les Ontariennes et Ontariens pour l'éducation dans la province et nous les prendrons en compte.

Nous nous sommes engagés à l'égard de l'éducation qui œuvre pour l'Ontario, notre population, notre économie, nos familles, et le plus important de tous : nos élèves. Ensemble, nous allons bâtir un système qui crée et attire les meilleurs talents, favorise le bien-être et fait que chaque élève est bien préparé pour son avenir.

Organigramme du ministère

Document d'information sur le budget des dépenses 2018-2019

[Télécharger une version imprimable de l'organigramme \(JPG, 459 Ko\).](#)



Erica Van Roosemalen, Direction de la stratégie de recherche et d'évaluation en éducation

Andrew Sally (par intérim), Direction de l'incubation et de la conception

Eric Ward, Direction de la statistique et de l'analyse en éducation.

Andrew Davis, sous-ministre adjoint, Division des relations de travail et du financement en matière d'éducation

Douglas Ngira-Batware, attaché de direction (par intérim)

Brian Blakeley, Bureau des relations de travail en éducation

Lynda Coulter (par intérim), Direction des opérations relatives aux relations de travail

Sandi Tanner, Direction des opérations relatives aux relations de travail pour l'éducation en langue française

Rita Waller (par intérim), Direction des politiques de relations de travail

Doreen Lamarche, Bureau du financement de l'éducation

Nathan Rokosh (par intérim), Direction du financement de l'éducation

Med Ahmadoun, Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

Romina Di Pasquale, Direction de la mise en œuvre relative aux relations de travail et au financement.

Joshua Paul, sous-ministre adjoint, Division du soutien aux immobilisations et aux affaires

Kate Ryan, attachée de direction

Colleen Hogan, Direction des politiques d'immobilisations

Paul Bloye, Direction des programmes d'immobilisations

Cheri Hayward, Direction du soutien aux activités des conseils scolaires.

Shannon Fuller, sous-ministre adjointe, Division de la petite enfance et de la garde d'enfants

Jennifer Szeto-Cox, attachée de direction (par intérim)

Jeff Butler, Direction des politiques pour la petite enfance et la garde d'enfants

Jill Dubrick, Direction de l'intégration des programmes et des services pour la petite enfance et la garde d'enfants

Judy Taggart /Pat Cosgrove, Direction de l'assurance de la qualité et de la délivrance des permis des services de garde d'enfants (par intérim)

Becky Doyle, Direction de la responsabilité financière et de l'analyse des données.

Denise Dwyer, sous-ministre adjointe, Division de l'éducation autochtone et du bien-être

Jennifer Ng, attachée de direction (par intérim)

Taunya Paquette, Bureau de l'éducation autochtone

Debbie Thompson, Direction de la santé et de la sécurité dans les écoles

Vena Persaud, Direction de l'éducation inclusive (par intérim)

Suzanne Gordon, Direction des politiques, des priorités et de la participation.

Shirley Kendrick, sous-ministre adjointe (par intérim), Division du soutien aux élèves et des services régionaux

Silva Boghossian, attachée de direction (par intérim)

Claudine Munroe (par intérim), Direction de l'éducation de l'enfance en difficulté et de la réussite pour tous

June Rogers, Direction des écoles provinciales et d'application

Debra Cormier, Direction des services régionaux [pour les bureaux régionaux de Barrie; London; Ottawa; Sudbury-North Bay; Thunder Bay et la région de Toronto].

Martyn Beckett, sous-ministre adjoint, Division du rendement des élèves, relève de la sous-ministre

Whitney Holmes, attachée de direction

Bruce Drewett, Direction du leadership, de la collaboration et de la gouvernance

Demetra Saldaris, Direction de la conduite professionnelle, des politiques et des normes en matière d'enseignement

Yael Ginsler, Direction des politiques relatives au curriculum, à l'évaluation et à la réussite des élèves

Marg Connor, Direction de la mise en œuvre des programmes

Bruce W. Shaw, Direction du soutien au rendement des élèves.

Denys Giguère, sous-ministre adjoint, Division de la réussite, de l'enseignement et de l'apprentissage en langue française

Paola Paulino, attachée de direction (par intérim)

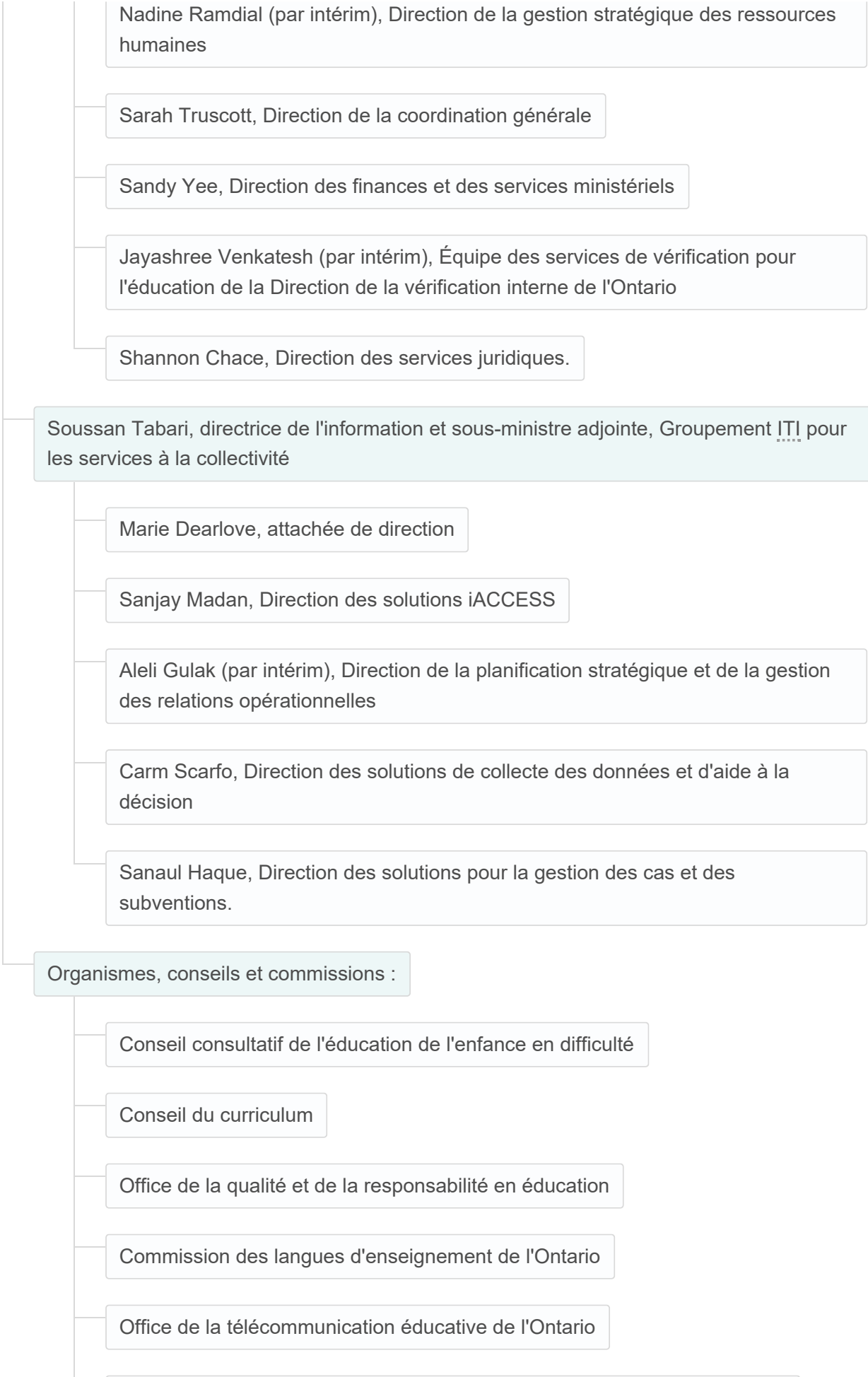
Luc Davet, Direction des politiques et des programmes d'éducation en langue française

Linda Lacroix, Direction de l'enseignement et de l'apprentissage en langue française

Gilles Fortin, Direction des priorités pour les programmes en français – MFCU.

Warren McCay, sous-ministre adjoint (par intérim), Division de la gestion et des services ministériels

Kate Joakim, attachée de direction (par intérim)



Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario

Administration des écoles provinciales

Organismes, Conseils et Commissions (OCC)

Organismes, Conseils et Commissions (Ne comprend pas les redressements de consolidation)	Prévisions 2019-2020 – Dépenses \$	Chiffres réels provisoires 2018-2019 – Dépenses \$	Chiffres réels 2017-2018 – Dépenses \$
Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (TVO) - Charges de fonctionnement	42 906 800	44 866 300	44 866 300
Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (TVO) - Charges d'immobilisations	1 536 000	1 600 000	1 600 000
Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (TFO) - Charges de fonctionnement	24 793 700	24 793 700	24 793 700
Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (TFO) - Charges d'immobilisations	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Office de la qualité et de la responsabilité en éducation	31 562 100	31 282 100	31 282 100
Administration des écoles provinciales	20 000	15 604	9 132
Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté	42 373	428	27 798
Conseil du curriculum	s/o	1 307	20 953

Le ministère est responsable des organismes réglementés suivants :

Organismes de la catégorie des entreprises opérationnelles

Office de la télécommunication éducative de l'Ontario

L'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (TVO) est l'organisme de médias éducatifs financé par les fonds publics de l'Ontario. Il offre des services et une programmation de qualité supérieure en anglais par télédiffusion, par l'éducation à distance et par un site Web interactif. Des cours de formation à distance de palier secondaire sont offerts par le Centre d'études indépendantes. TVO est régi par la Loi sur l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario. Sa licence de télédiffusion est régie par la Loi sur la radiodiffusion du gouvernement fédéral et par les normes du CRTC.

Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario

L'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (TFO) offre des services et des contenus multimédias culturels et éducatifs de grande qualité aux 12 conseils scolaires de langue française ainsi qu'à l'ensemble de la communauté franco-ontarienne. Il fournit également des ressources pour l'enseignement du français langue seconde aux 60 conseils scolaires de langue anglaise de l'Ontario. La programmation, les services de soutien et les ressources de TFO contribuent à la réalisation des priorités du ministère en matière de réussite. TFO met l'accent sur les initiatives touchant la langue française et la culture francophone dans le cadre des années préparatoires, de la littératie et de la numératie, de l'apprentissage électronique et de la Politique d'aménagement linguistique (PAL).

Organismes de services opérationnels

Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) mène des évaluations à grande échelle par recensement général du rendement des élèves : les élèves de 3^e et 6^e année en lecture, en écriture et en mathématiques; les élèves de 9^e année en mathématiques; et le Test provincial de compétences linguistiques habituellement pour les élèves de 10^e année, qui est le principal moyen de satisfaire à la condition de littératie préalable à l'obtention du diplôme en Ontario. L'OQRE publie les résultats annuels pour chacune de ses évaluations en anglais et en français et donne accès au système d'éducation aux résultats individuels des élèves et aux résultats par école et par conseil scolaire. L'OQRE administre en outre la participation de l'Ontario aux tests nationaux et internationaux comme le Programme pancanadien d'évaluation (PPCE) et le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), l'étude Tendances de l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS) et le Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS).

Administration des écoles provinciales

L'Administration des écoles provinciales a été constituée en 1975 en tant qu'organisme du ministère de l'Éducation avec l'adoption de la *Loi sur la négociation collective dans les écoles provinciales*. L'Administration est l'employeur officiel du personnel enseignant en poste dans les écoles publiques de la province. Ces employés sont représentés par Provincial Schools Authority Teachers (PSAT), un district de la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO). L'Administration est l'employeur officiel du personnel des directions des écoles et directions adjointes en poste dans les écoles publiques de la province. Les directrices et les directeurs et les directrices adjointes et les directeurs adjoints ne sont pas représentés par un syndicat et n'ont pas d'entente collective. L'Administration examine et conseille sur les modalités d'emploi des directeurs et des directeurs adjoints. L'Administration gère également le traitement des griefs, des congés et d'autres fonctions administratives.

Organismes consultatifs

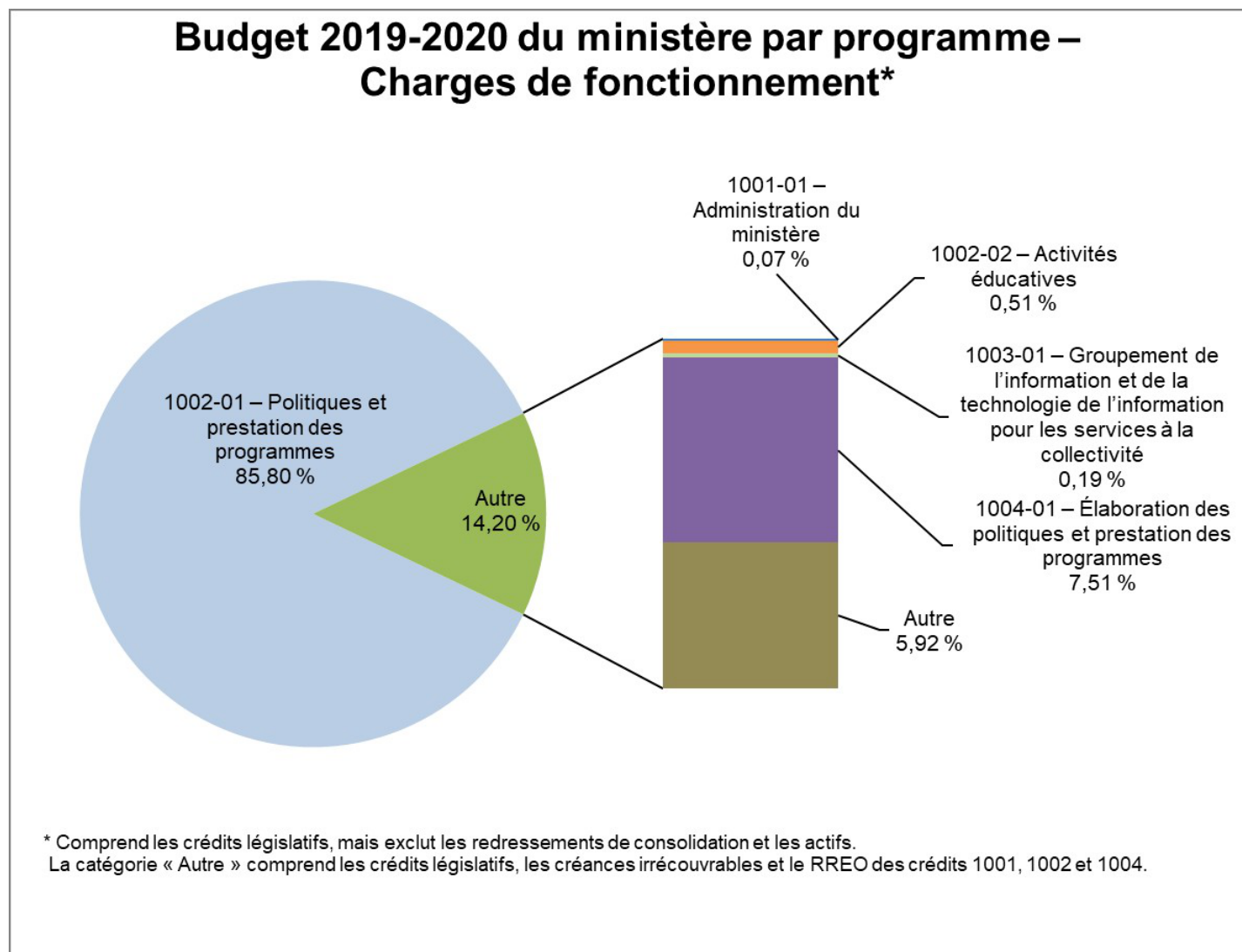
Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté

Le Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté a pour mandat de conseiller la ministre de l'Éducation sur toute question liée à la mise en place et à la prestation de services et de programmes d'éducation de l'enfance en difficulté pour les élèves ayant des besoins d'éducation particuliers.

Information financière du ministère

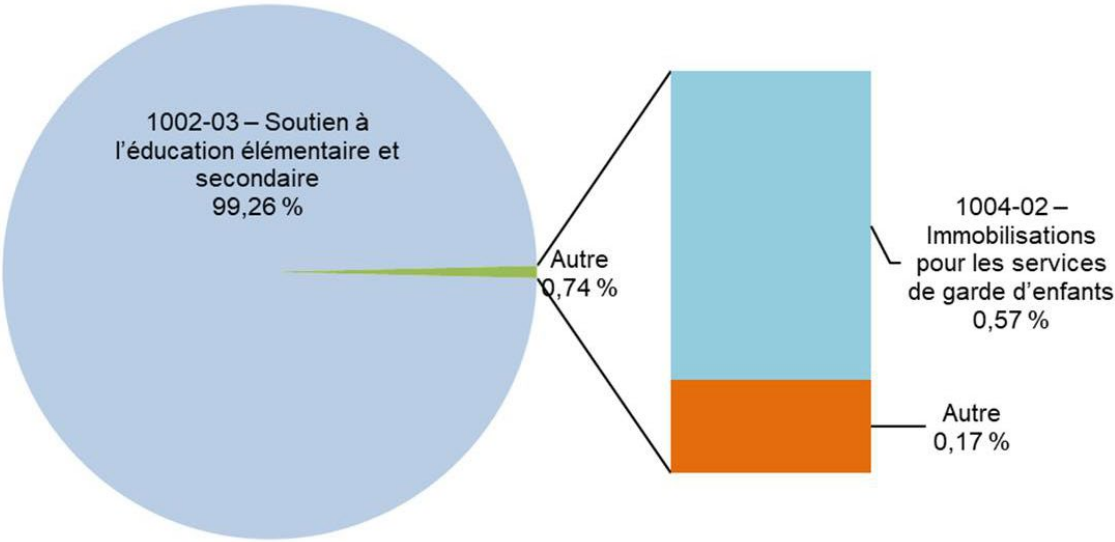
Les graphiques suivants illustrent les investissements du ministère en 2019-2020 dans les activités qui permettent aux élèves de l'Ontario de jouir d'une éducation élémentaire et secondaire responsable et de grande qualité, ce qui contribue à placer leur avenir et celui de la province sous le signe de la prospérité, de la stabilité et de la croissance continues.

Budget 2019-2020 du ministère par programme - Charges d'immobilisations [\[1\]](#)



Budget 2019-2020 du ministère par programme - Charges d'immobilisations [\[2\]](#)

Budget 2019-2020 du ministère par programme – Charges d'immobilisations**

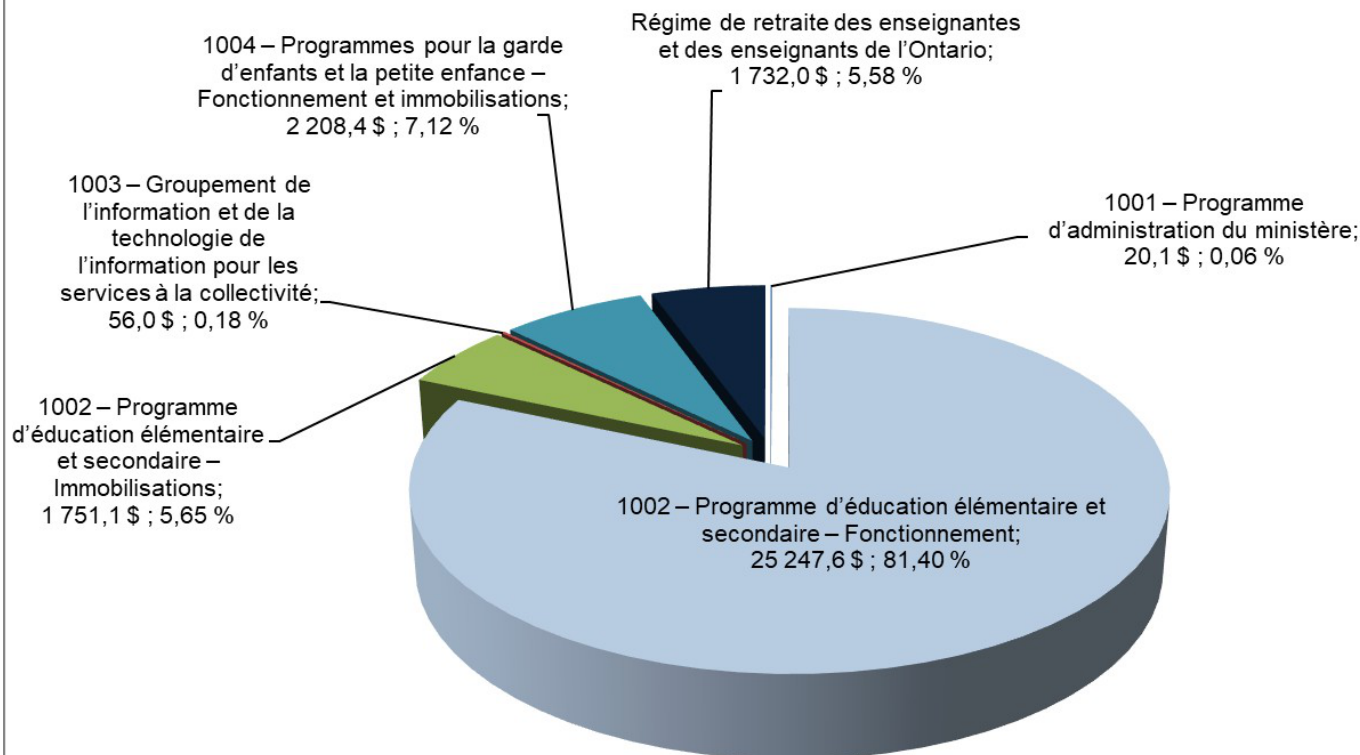


** Comprend les crédits législatifs, mais exclut les redressements de consolidation et les actifs.
La catégorie « Autre » comprend les charges d'amortissement et les charges liées aux biens immobilisés des crédits 1002 et 1004.

Les montants et les pourcentages ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Dépenses prévues du ministère 2019-2020 (M\$) ^[3]	
Fonctionnement	29 252,2
Immobilisations	1 762,9
Total ^[4]	31 015,2

Dépenses ministérielles 2019-2020 (fonctionnement et immobilisations)* Total – 31 015,2 millions de dollars



* Comprend les crédits législatifs, mais exclut les redressements de consolidation et les actifs.

Les montants et les pourcentages ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Total – Fonctionnement et immobilisations par crédit

Crédits et programmes	Prévisions 2019-2020 \$	Variation par rapport aux prévisions de 2018- 2019 \$	%	Prévisions 2018-2019 ^[5] \$	Chiffres réels provisoires 2018-2019 ^[5] \$	Chiffres réels 2017-2018 ^[5] \$
Charges de fonctionnement - Programme d'administration du ministère	20 015 000	(2 046 700)	(9,3)	22 061 700	19 105 500	25 744 403
Charges de	25 247 558 200	66 247 300	0,3	25 181 310 900	25 199 724 900	24 274 389 236

fonctionnement - Programme d'éducation élémentaire et secondaire						
Groupement de l'information et de la technologie de l'information pour les services à la collectivité	56 013 600	4 105 200	7,9	51 908 400	51 011 800	58 555 023
Programmes pour la garde d'enfants et la petite enfance	2 196 568 700	227 120 200	11,5	1 969 448 500	2 049 156 400	1 711 563 842
Total à voter – Charges de fonctionnement	27 520 155 500	295 426 000	1,1	27 224 729 500	27 318 998 600	26 070 252 504
Crédits législatifs	1 732 089 392	7 000 000	0,4	1 725 089 392	1 677 089 392	1 659 700 673
Total du ministère – Charges de fonctionnement	29 252 244 892	302 426 000	1,0	28 949 818 892	28 996 087 992	27 729 953 177
Redressement de consolidation – Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO)	5 294 300	210 100	4,1	5 084 200	5 084 200	7 357 101
Redressement de consolidation – Office de la qualité et de la responsabilité en éducation	(330 000)	48 600	s/o	(378 600)	390 200	(1 109 360)
Redressement de consolidation – Office de la télécommunication éducative de l'Ontario	11 700 800	(918 800)	(7,3)	12 619 600	14 454 600	8 776 560

(TVO)						
Redressement de consolidation – Reclassement des intérêts débiteurs – School Board Trust	(65 723 500)	s/o	s/o	(65 723 500)	(65 723 500)	(65 836 548)
Redressement de consolidation – Écoles	1 025 415 500	475 050 600	86,3	550 364 900	405 808 200	46 062 230
Redressement de consolidation – Collèges	(26 796 600)	2 071 500	s/o	(28 868 100)	(30 765 500)	(29 911 258)
Redressement de consolidation – Hôpitaux	(5 500 000)	s/o	s/o	(5 500 000)	(5 500 000)	(6 123 874)
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	30 196 305 392	778 888 000	2,6	29 417 417 392	29 319 836 192	27 689 168 028
Actifs de fonctionnement - Programme d'administration du ministère	1 000	s/o	s/o	1 000	1 000	s/o
Programme d'éducation élémentaire et secondaire	3 060 000	s/o	s/o	3 060 000	2 057 000	5 513 881
Groupement de l'information et de la technologie de l'information pour les services à la collectivité	1 000	s/o	s/o	1 000	1 000	s/o
Total à voter – Actifs de fonctionnement	3 062 000	s/o	s/o	3 062 000	2 059 000	5 513 881

Total du ministère – Actifs de fonctionnement	3 062 000	s/o *****	s/o *****	3 062 000	2 059 000	5 513 881
--	-----------	--------------	--------------	-----------	-----------	-----------

Total – Fonctionnement et immobilisations par crédit (suite)

Crédits et programmes	Prévisions 2019-2020 \$	Variation par rapport aux prévisions de 2018-2019 \$	%	Prévisions 2018-2019 ^[5]	Chiffres réels provisoires 2018-2019 ^[5] \$	Chiffres réels 2017-2018* \$
Charges d'immobilisations - Programme d'éducation élémentaire et secondaire	1 749 909 500	72 950 300	4,4	1 676 959 200	1 668 089 200	1 426 539 114
Programmes pour la garde d'enfants et la petite enfance	10 002 000	(93 600 000)	(90,3)	103 602 000	96 719 000	38 223 494
Total à voter – Charges d'immobilisations	1 759 911 500	(20 649 700)	(1,2)	1 780 561 200	1 764 808 200	1 464 762 608
Crédits législatifs	2 996 700	(137 000)	(4,4)	3 133 700	3 133 700	2 695 938
Total du ministère – Charges d'immobilisations	1 762 908 200	(20 786 700)	(1,2)	1 783 694 900	1 767 941 900	1 467 458 546
Redressement de consolidation – Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO)	1 088 300	(692 700)	(38,9)	1 781 000	1 781 000	1 981 764
Redressement de consolidation – Office de la	1 908 600	(150 500)	(7,3)	2 059 100	2 059 000	1 081 623

télécommunication éducative de l'Ontario (TVO)						
Redressement de consolidation – Office de la qualité et de la responsabilité en éducation	330 000	(48 600)	(12,8)	378 600	377 900	318 375
Redressement de consolidation – Écoles	(412 261 100)	76 982 800	s/o *****	(489 243 900)	(430 206 600)	(402 394 483)
Garde d'enfants et la petite enfance – Redressement de consolidation autre que pour les conseils scolaires	s/o *****	14 800 000	s/o *****	14 800 000	s/o *****	s/o *****
Redressement des charges d'immobilisations – reclassement lié au compte de liquidation du Programme de plafonnement et d'échange	s/o *****	(100 000 000)	(100,0)	100 000 000	95 413 400	199 929 294
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	1 353 974 000	(29 895 700)	(2,2)	1 383 869 700	1 437 366 600	1 268 375 119
Biens immobilisés - Programme d'éducation élémentaire et secondaire	2 637 500	(4 087 000)	(60,8)	6 724 500	1 824 500	2 928 563
Programmes pour	1 000	s/o *****	s/o *****	1 000	1 000	s/o *****

la garde d'enfants
et la petite enfance

Total à voter – Biens immobilisés	2 638 500	(4 087 000)	(60,8)	6 725 500	1 825 500	2 928 563
--	------------------	--------------------	---------------	------------------	------------------	------------------

Total du ministère – Biens immobilisés	2 638 500	(4 087 000)	(60,8)	6 725 500	1 825 500	2 928 563
---	------------------	--------------------	---------------	------------------	------------------	------------------

Total du ministère – Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (excluant les biens immobilisés)	31 550 279 392	748 992 300	2,4	30 801 287 092	30 757 202 792	28 957 543 147
---	-----------------------	--------------------	------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Annexe

Rapport annuel 2018-2019

Le plan du gouvernement intitulé [L'éducation à l'œuvre pour vous](#) permettra de moderniser le curriculum et les salles de classe et d'outiller les membres du personnel enseignant afin qu'ils puissent mieux préparer les élèves aux réalités du monde moderne d'aujourd'hui. Il continuera d'orienter le travail du ministère pendant des années.

Sommaire des réalisations de 2018-2019

Nous nous sommes engagés à l'égard de l'éducation à l'œuvre pour l'Ontario, notre population, notre économie, nos familles, et le plus important de tous : nos élèves. Ensemble, nous allons bâtir un système qui crée et attire les meilleurs talents, favorise le bien-être et fait que chaque élève est bien préparé pour son avenir.

Voici un aperçu de nos réalisations de la dernière année. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le site www.edu.gov.on.ca/fre/new/new.html.

Soutien en mathématiques

En août 2018, le [ministère a publié un guide à l'intention du personnel enseignant et un guide à l'intention des parents](#) afin d'aider le personnel enseignant et les parents à axer l'apprentissage des élèves sur les formules et

les techniques de mémorisation traditionnelles.

L'Ontario a aussi annoncé qu'il allait réaffecter aux conseils scolaires de district une subvention de 55 millions de dollars déjà dédiée aux mathématiques. Ces fonds financeront l'embauche de leaders et de facilitatrices et facilitateurs en mathématiques dans les conseils et les écoles et permettront de libérer le personnel enseignant pour qu'il puisse suivre une formation axée sur les éléments fondamentaux en mathématiques.

Projet de loi 48 : *Loi de 2019 pour des écoles sûres et axées sur le soutien*

Le gouvernement a adopté des [modifications législatives qui aideront à garder nos enfants et nos élèves en sécurité](#) et qui veilleront à ce que les enfants et les élèves soient mieux soutenus dans leur apprentissage.

Les modifications législatives entraîneront les mesures suivantes :

- Obliger les nouvelles enseignantes et les nouveaux enseignants à réussir un examen relatif aux compétences en mathématiques avant d'obtenir leur certificat de qualification à l'enseignement;
- Exiger que le comité de discipline de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et que celui de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance révoque le certificat d'inscription de toute éducatrice et tout éducateur en cas de mauvais traitement d'ordre sexuel à l'égard d'élèves ou d'enfants;
- Conférer au lieutenant-gouverneur en conseil des pouvoirs lui permettant de prescrire d'autres comportements d'ordre sexuel interdits en application du **Code criminel** (Canada) qui entraîneraient la révocation obligatoire du certificat d'inscription d'une éducatrice ou d'un éducateur.

Les modifications fournissent aussi des lignes directrices à l'intention des conseils scolaires dans l'élaboration de leurs propres politiques concernant les animaux d'assistance. Ainsi, les familles des élèves ayant des besoins particuliers pourront connaître un processus juste et transparent lorsqu'elles présentent une demande pour que leurs enfants puissent [apporter un animal d'assistance à l'école](#).

La plus grande consultation publique sur l'éducation de l'histoire de l'Ontario

Le gouvernement a tenu la [plus grande consultation publique sur l'éducation de l'histoire de la province](#).

Plus de 72 000 contributions ont été recueillies au moyen des trois modes de réponse offerts : le formulaire de soumission de commentaires, le sondage en ligne et les séances du forum téléphonique tenues dans toutes les régions de la province.

Les commentaires recueillis dans le cadre de la consultation sur l'éducation éclaireront les décisions en matière de politiques et de programmes dans les domaines suivants :

- Améliorer les résultats des élèves dans le domaine des STIM;
- Préparer les élèves à acquérir les compétences professionnelles dont ils ont besoin, par exemple des compétences pour exercer des métiers spécialisés ou pour travailler dans des domaines comme le codage;
- Améliorer les tests à grande échelle normalisés;
- Veiller à ce que les élèves obtiennent leur diplôme en ayant acquis les compétences nécessaires pour réussir dans la vie, notamment en matière de littératie financière;

- Gérer l'utilisation de la technologie dans les salles de classe, telle que les téléphones cellulaires;
- Élaborer un nouveau programme-cadre d'éducation physique et santé adapté à l'âge des élèves, qui comprend des thèmes comme la santé mentale, l'éducation sexuelle et la légalisation du cannabis récréatif;
- Créer la toute première charte des droits des parents du ministère de l'Éducation.

Consultations avec les partenaires des relations de travail en éducation

Le gouvernement a tenu des [consultations avec les partenaires du secteur de l'éducation](#) sur les thèmes suivants :

- L'effectif des classes – Examen de l'effectif des classes en Ontario, pour faire suite à la récente consultation sur les Subventions pour les besoins des élèves (SBE);
- La mobilité du personnel enseignant – Examen de la mobilité des membres du personnel enseignant suppléants et permanents ainsi que des membres des directions ou des directions adjointes des écoles;
- Les entrevues avec les candidates et les candidats les plus qualifiés – Examen des éléments que les conseils scolaires doivent prendre en compte lorsqu'ils proposent une entrevue pour un poste d'enseignante ou d'enseignant;
- Les raisons de l'embauche – Discussion sur les éléments que les conseils scolaires devraient prendre en compte lorsqu'ils décident d'embaucher une personne, afin de garantir des pratiques d'embauche transparentes.

En 2018, le ministère de l'Éducation a aussi mené une consultation sur les SBE 2019-2020 afin de recueillir les commentaires des partenaires en éducation sur les façons d'améliorer l'efficacité et la responsabilisation en matière de financement alloué à l'éducation.

Simplifier la vie des parents et des familles

Le gouvernement a adopté la [Loi visant à rétablir la compétitivité de l'Ontario](#) qui comprenait les modifications apportées à la *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance* (LGEPE) et à la *Loi sur l'éducation*.

Les modifications [aident à améliorer l'accès aux programmes pour la garde d'enfants et la petite enfance](#) tout en maintenant des normes élevées et en harmonisant les règles portant sur l'âge d'admissibilité des enfants avec celles qui sont en vigueur pour la maternelle et le jardin d'enfants et les camps.

Les changements comprennent ce qui suit :

- Augmenter le nombre de jeunes enfants auxquels peuvent être fournis des services de garde par un fournisseur de services de garde en milieu familial, ce nombre passant de deux enfants de moins de deux ans à trois enfants de moins de deux ans;
- Abaisser l'âge des enfants à partir duquel les fournisseurs de services de garde en milieu familial doivent compter leurs propres enfants dans le nombre maximal d'enfants auxquels ils sont autorisés à fournir des services de garde; cet âge passant de six ans à quatre ans;
- Abaisser l'âge d'admissibilité des enfants dans les programmes de loisirs autorisés qui accueillent les enfants après l'école; cet âge passant de six ans à quatre ans;
- Éliminer l'exigence selon laquelle les parents doivent recevoir une aide financière avant que leur enfant puisse

bénéficier de services de garde agréés à domicile.

Soutenir les élèves atteints de troubles du spectre autistique

Le gouvernement a annoncé qu'il augmente les mesures de [soutien destinées aux membres du personnel enseignant et consolide les programmes existants en vue de préparer les conseils scolaires à s'assurer que les élèves atteints de troubles du spectre autistique \(TSA\) se sentent en sécurité et soutenus dans leurs salles de classe](#).

L'Ontario entend :

- **Promouvoir l'apprentissage professionnel** en subventionnant intégralement un cours de qualification additionnelle relatif aux **TSA** destiné aux enseignantes et enseignants;
- **Multiplier par deux le financement alloué au Geneva Center for Autism**, afin d'offrir des occasions de formation en ligne aux membres du personnel enseignant;
- **Financer les expertises comportementales et les mesures de soutien des élèves** en maintenant les fonds alloués à l'éducation de l'enfance en difficulté, y compris des volets liés à l'inscription des élèves ayant des besoins élevés;
- **Élargir les programmes de développement des compétences après l'école pour les élèves atteints de troubles du spectre autistique** en versant des fonds à l'ensemble des 72 conseils scolaires;
- **Soutenir la transition des élèves vers l'école, notamment grâce aux équipes de transition multidisciplinaires du programme Connexions pour les élèves**, composées de fournisseurs de services en matière d'autisme, de membres du personnel enseignant et de familles;
- **Offrir aux conseils scolaires un financement moyen de 12 300 \$ pour chaque nouvel élève atteint de troubles du spectre autistique (TSA) intégrant le système scolaire** au cours des mois restants de l'année scolaire 2018-2019, afin de s'assurer que des mesures de soutien appropriées sont disponibles durant la transition entre le programme thérapeutique et l'école.

La vision du gouvernement : L'éducation à l'œuvre pour vous

La [nouvelle vision](#) du gouvernement prévoit de moderniser les salles de classe de l'Ontario et d'offrir aux élèves davantage d'occasions de se préparer pour réussir leurs études postsecondaires, leur apprentissage et leurs formations et bien intégrer le marché du travail.

Elle comprend les aspects suivants :

- Modernisation des salles de classe grâce à l'élargissement des services à large bande, à l'élaboration d'une nouvelle politique qui restreindra l'[utilisation de téléphones cellulaires pendant les heures de cours, sauf à des fins éducatives](#), et à la modernisation de la méthode d'évaluation de l'apprentissage en mettant un accent renouvelé sur l'équité partout dans la province;
- Introduction de changements modestes dans le financement de l'éducation afin que les ressources demeurent concentrées sur les élèves en salle de classe;
- Soutien de la mobilité des enseignantes et des enseignants, transparence, équité et cohérence accrues et obligation de rendre des comptes au conseil scolaire en ce qui a trait aux pratiques d'embauche du

personnel enseignant;

- Maintien du nombre d'élèves par classe de la maternelle à la 3^e année, par l'établissement d'une approche cohérente relativement à l'effectif des classes de la 4^e à la 8^e année et harmonisation de l'effectif des classes du secondaire avec les autres provinces et territoires du Canada, tout en introduisant une nouvelle méthode d'apprentissage électronique et en réduisant la pression que les conseils scolaires subissent d'installer les élèves dans des bâtiments préfabriqués ou de créer des classes à années multiples.

Réforme du curriculum qui inclura :

- un nouveau programme-cadre de mathématiques axé sur les éléments fondamentaux des mathématiques pour toutes les années d'études;
- un accent renouvelé sur les STIM, les métiers spécialisés et la littératie financière;
- un programme-cadre d'éducation physique et santé moderne et adapté à l'âge des élèves qui permettra d'assurer leur sécurité.

Modernisation de l'éducation en Ontario

La situation financière de l'Ontario exige que nous modernisons notre système d'éducation financé par les fonds publics dans le but de le protéger à long terme et de le rendre viable, mais aussi d'améliorer le rendement des élèves. Pour ce faire, il faudra prendre des décisions pour faire en sorte que la répercussion de l'argent des contribuables soit la plus importante dans la classe pour mieux soutenir les élèves.

Nous sommes axés sur la création d'un système qui soutient le mieux le rendement des élèves, offre des choix aux parents, laisse les meilleurs enseignantes et enseignants en classe et respecte les contribuables de la province.

Nous avons un plan pour livrer un système de la petite enfance et d'éducation de classe mondiale que les enfants, les élèves et les familles de l'Ontario méritent.

Dépenses ministérielles réelles provisoires 2018- 2019 (M\$) ^[6]

Fonctionnement	28 996,1
-----------------------	----------

Immobilisations	1 767,9
------------------------	---------

Effectif ^[7]	1 865,2
--------------------------------	---------

(au 31 mars 2019)

ISSN 2369-1913 (en ligne)

Mis à jour : 4 décembre 2019
Date de publication : 29 novembre 2019

Notes en bas de page

- [1] [^] Comprend les crédits législatifs, mais exclut les redressements de consolidation et les actifs. La catégorie « Autre » comprend les crédits législatifs, les créances irrécouvrables et le RREO des crédits 1001, 1002 et 1004.
- [2] [^] Comprend les crédits législatifs, mais exclut les redressements de consolidation et les actifs. La catégorie « Autre » comprend les charges d'amortissement et les charges liées aux biens immobilisés des crédits 1002 et 1004. Les montants et les pourcentages ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.
- [3] [^] Comprend les crédits législatifs, mais pas les redressements de consolidation. Après les redressements de consolidation (pour les dépenses des organismes et des conseils scolaires), le total des dépenses prévues 2019-2020, incluant les crédits législatifs, s'élève à 31 550,3 millions de dollars. Ce total, excluant les crédits législatifs, s'élève à 29 815,2 millions de dollars. Les montants ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.
- [4] [^] Budget 2019-2020 du ministère par programme - Charges d'immobilisations. Comprend les crédits législatifs, mais exclut les redressements de consolidation et les actifs. La catégorie « Autre » comprend les charges d'amortissement et les charges liées aux biens immobilisés des crédits 1002 et 1004. Les montants et les pourcentages ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.
- [5] [^] Les prévisions, les chiffres réels provisoires et les chiffres réels des derniers exercices sont redressés afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2019.
- [6] [^] Comprend les crédits législatifs, mais pas les redressements de consolidation. Ce montant est basé sur les chiffres réels provisoires redressés; les dépenses réelles finales seront indiquées dans les Comptes publics de 2018-2019.
- [7] [^] Ce montant exclut le personnel saisonnier, les étudiants et les employés en congé.

Ministère de l'Éducation

Le ministère de l'Éducation est responsable du réseau de services de garde d'enfants et de la gestion du système d'éducation élémentaire et secondaire financé par les fonds publics.

[l'Ontario en bref](#) [accessibilité](#) [nouvelles](#)

[confidentialité](#) [conditions d'utilisation](#)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012-19

Contactez-nous



Sujets

Affaires et économie

Arts et culture

Conduite et routes

Domicile et communauté

Éducation et formation

Environnement et énergie

Gouvernement

Impôts et avantages fiscaux

Lois et sécurité

Régions rurales et du Nord

Santé et bien-être

Travail et emploi

Voyage et loisirs